



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Préoccupations urgentes exprimées par les transporteurs routiers.

Question écrite n° 13766

Texte de la question

Mme Annick Cousin appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur les préoccupations urgentes exprimées par les transporteurs routiers. Les professionnels du secteur soulignent plusieurs problèmes cruciaux. La submersion de véhicules étrangers crée une concurrence déloyale, mettant en péril les entreprises françaises de transport. Il y a également une baisse générale des tarifs : les tarifs appliqués aux transporteurs ont considérablement diminué en raison de la saturation du marché par des entreprises étrangères installées en France. Les défaillances d'entreprises françaises augmentent face à une concurrence étrangère agressive, entraînant un déséquilibre économique. Les entreprises cessent d'embaucher des conducteurs en raison de la pression économique résultant de la concurrence étrangère. Des acteurs agissent sans régulation ni contrôle, affectant les salaires des travailleurs du secteur. Face à ces enjeux majeurs, les routiers demandent instamment la mise en place d'un PPCR (prix plancher/coût de revient) et une régulation plus stricte du métier de commissionnaire. Ils soulignent également l'importance de préserver l'identité et le savoir-faire français dans un contexte européen. Il aimerait savoir quelles mesures M. le ministre compte mettre en place afin de répondre au mieux à leurs inquiétudes et d'assurer la pérennité du secteur du transport routier en France.

Données clés

Auteur : [Mme Annick Cousin](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13766

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 décembre 2023](#), page 11133

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)